



Avenir & concertation



Roquefort demain, ensemble **Gérer, c'est prévoir!**

Une forte mobilisation

Comme nous l'avions annoncé dans notre parution du mois de février, les premiers ateliers de réflexion "Roquefort 2030" se sont tenus les 9 mars, 23 mars et 6 avril passés.

Réunis à l'Espace Charvet autour des thèmes "Qualité de vie" et "Vie sociale", pas moins de 250 participants différents ont fait valoir leurs attentes et suggestions concernant le devenir de la commune à l'horizon 2030.

Représentant tous les quartiers (regroupés en 6 secteurs : Le Centre, les Trois Feuilles, le Puits, Notre-Dame, le Colombier et les Terres Blanches), les participants ont pu, dans un premier temps, prendre connaissance d'un état des lieux (services, dispositifs, espaces déjà en place) avant de livrer leurs idées pour conforter, améliorer l'existant et surtout créer, innover pour le futur.

Synthèse des travaux

Le constat général concernant l'existant est - personne ne s'en plaindra - de nature à conforter la municipalité dans ses choix pour la qualité de vie et le bien-être des Roquefortois : "Regardons objectivement l'état des lieux aujourd'hui : on est quand même dans une situation exemplaire" ont exprimé de nombreux participants.

Le bien-vivre à Roquefort a donc fait l'unanimité et, plus particulièrement, concernant l'offre culturelle et le cadre de vie. Un constat en forme de porte ouverte pour le maire qui estime que "nous pouvons encore mieux faire pour peu que l'Etat cesse de nous faire les poches et nous laisse l'argent nécessaire pour nous permettre de choisir ce que nous voulons faire de notre lieu de vie". C'est dit !

Une satisfaction immédiatement suivie d'une myriade d'idées nouvelles non dénuées de bons sens (liste ci-après non exhaustive).

3 Pour les déplacements :

Les Roquefortois sont très attachés à développer des solutions visant à éviter le tout-voiture :

- Aménager des passages pour relier les cheminements piétons ;
- Développer le covoiturage et mutualiser les déplacements ;
- Mettre en place des navettes communales.

Pour le développement économique :

Si certains souhaitent plus d'emploi local par le développement de zones d'activités, d'autres craignent un empiètement sur les habitations et une perte d'identité du village :

- Encourager l'installation de commerces de proximité (boulangeries, boucheries, cordonneries...)
- Soutenir le développement des entreprises unipersonnelles en créant des espaces de coworking.



>>> Pour le développement urbain :

La majorité est favorable à un développement maîtrisé.

- Eviter les constructions sans lien avec l'architecture locale ;
- Aménager le parking situé le long de la Miaïne en réaménageant son entrée, en installant une main courante sur l'escalier de pierre, en rebouchant et en aplanissant le sol et en supprimant la haie en face de l'entrée pour canaliser l'eau ;
- Mettre en place le tout-à-l'égout mais aussi favoriser l'installation d'assainissement non collectif.



Pour le développement numérique :

L'unanimité est recueillie sur le besoin de relier la totalité du village à la fibre et d'améliorer l'accès au Wifi.

- Donner la priorité aux quartiers excentrés concernant la couverture de l'offre numérique (fibre et Wifi).

Pour l'entretien paysager :

Un large positionnement en faveur d'un entretien paysager de qualité, notamment en préservant les espaces verts et, dans la mesure du possible, en les maintenant accessibles pour que les Roquefortois puissent en profiter.

Pour l'entretien communal :

Même si ce qui suit relève des compétences de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, notons néanmoins le souhait de certains Roquefortois de :

- Collecter plus fréquemment les déchets verts ;
- Maintenir la gratuité de la déchetterie ;
- Améliorer la communication de la municipalité sur les jours et horaires de ramassage des poubelles.

Pour l'environnement et la transition énergétique :

Conscients des enjeux liés à la transition énergétique, les Roquefortois se prononcent en faveur du développement d'énergies plus vertes.

- Mettre en place davantage de points de recharge pour les voitures électriques ;
- Utiliser des ampoules LED pour l'éclairage public ;
- Aider les habitants à s'équiper de gouttières de toit ;
- Généraliser le compostage en mettant en place un compost municipal.

Pour le lien social :

Davantage de lien social et d'entraide entre habitants pourrait notamment passer par plus d'information municipale sur les moyens de mutualisation disponibles et par l'ouverture de lieux de rencontres :

- Organiser des cours de secourisme, des formations au défibrillateur cardiaque ;
- Mettre en place une procédure d'accueil des nouveaux arrivants ;
- Créer des groupes de travail d'habitants pour évaluer les activités existantes et les faire évoluer sur la base de retours d'expériences.

Pour la tranquillité publique :

Et notamment concernant les nuisances sonores :

- Définir des règles pour minimiser ces nuisances car certains ne respectent aucune pause.

Pour les loisirs, la culture et l'éducation :

- Multiplier les aires de jeux et les terrains pour apprendre à faire du vélo ;
- Inciter davantage les écoles à utiliser les espaces culturels communaux (Médiathèque, cinéma...)
- Tisser un lien entre l'offre culturelle de la commune et les outils éducatifs des écoles ;
- Organiser des expositions d'artistes locaux.

Pour la sécurité :

- Réglementer davantage la traversée de la commune par les poids-lourds ;
- Limiter à 50km/h certaines zones de la route de Valbonne ;
- Exercer un contrôle plus strict des jours de chasse car les battues aux sangliers peuvent s'avérer dangereuses.

Pour la santé et les services à la personne :

- Etoffer davantage encore l'offre médicale avec notamment un ophtalmologue et un radiologue ;
- Créer un espace d'accueil pour les personnes âgées afin d'éviter leur isolement.

Un premier bilan très encourageant

4

A l'issue de cette première session Michel Rossi a remercié les participants et invité l'ensemble des Roquefortois à rejoindre les prochains ateliers qui se tiendront à partir de 9h30 à l'Espace Charvet :

- Le 27 avril pour le Centre, les Trois Feuilles et le Sinodon ;
- Le 11 mai pour Notre-Dame et le Puits ;
- Le 18 mai pour le Colombier et les Terres Blanches.

"Je ne suis pas surpris par la forte implication des Roquefortois à ce nouvel exercice de démocratie participative, a déclaré le maire. Chaque fois que les enjeux d'avenir sont importants, je sollicite leur participation et ils ont toujours prouvé leur intérêt pour notre commune, son environnement et sa qualité de vie qu'ils reconnaissent unanimement.

Au-delà du travail de réflexion sur ce que nous voulons pour l'avenir de notre lieu de vie et pour nos enfants, «Roquefort 2030» est l'occasion d'un échange précieux qui permet aux habitants de mieux comprendre les nombreuses contraintes légales, financières, juridiques, administratives que toute municipalité subit pour la gestion de la vie quotidienne de ses concitoyens.



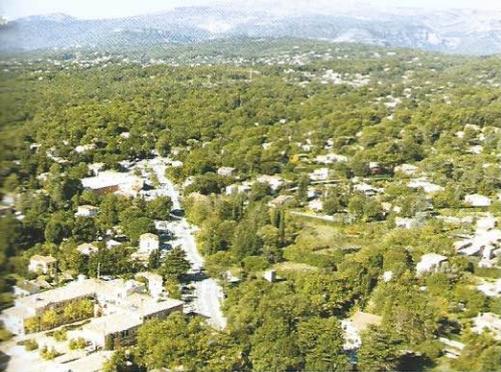
A l'inverse, c'est aussi l'occasion d'une remise en question pour l'équipe municipale qui peut, au plus près et en temps réel, prendre en compte les aspirations de la population.

Tout évolue très vite, les règles changent comme nous l'avons vu avec la création, dans les années 2000, de la Communauté d'agglomération et aujourd'hui celle du Pôle métropolitain Cap Azur.

Concernant ce premier bilan très encourageant pour le futur, je note, d'une part, la volonté forte

des Roquefortois d'œuvrer pour la transition énergétique ; ce qui rejoint parfaitement les objectifs de la municipalité. D'autre part, je retiens que certaines des attentes formulées sont déjà satisfaites ou en passe de l'être comme, entre autres, l'utilisation d'ampoules LED pour l'éclairage public, l'accueil des nouveaux arrivants, les règles de lutte contre les nuisances sonores, le déploiement de la fibre... Ce qui veut dire que nous n'avons pas suffisamment insisté pour livrer ces informations à la population. Enfin, je salue l'incroyable richesse et le bon sens des suggestions de mes concitoyens. Beaucoup d'entre elles méritent d'être mises en application. Nous nous y emploierons.

P.L.U. : dans le labyrinthe de la législation



Pinel, Elan, Notre, Alur, S.R.U., P.L.U... de lois en dispositifs, les règles qui régissent l'urbanisme s'empilent comme les couches d'un millefeuille. Un seul point commun : la loi c'est la loi !

Comprenez ainsi que les communes ne font pas tout à fait ce qu'elles veulent.

P.L.U. : densifiez qu'ils disaient !

Si le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), venu remplacer l'ancien Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), est bien élaboré par les communes, il doit en revanche "être compatible avec les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire", c'est-à-dire compatible avec les règles fixées par l'Etat ; précisément celles qui poussent à densifier la constructibilité dans toutes les communes.

Or, les Roquefortois ne souhaitent pas densifier. C'est ce qui ressort très clairement des nombreuses réunions de concertation avec la population.

C'est la raison pour laquelle le Plan Local d'Urbanisme, élaboré en 2016 par la municipalité, - dans le respect de la loi s'entend - privilégie la protection de la qualité de vie.

Présenté aux Roquefortois après enquête publique, il a d'ailleurs été adopté à l'unanimité en 2017.

Reste que les services de l'Etat ont exercé un recours en justice du P.L.U. roquefortois jugeant :

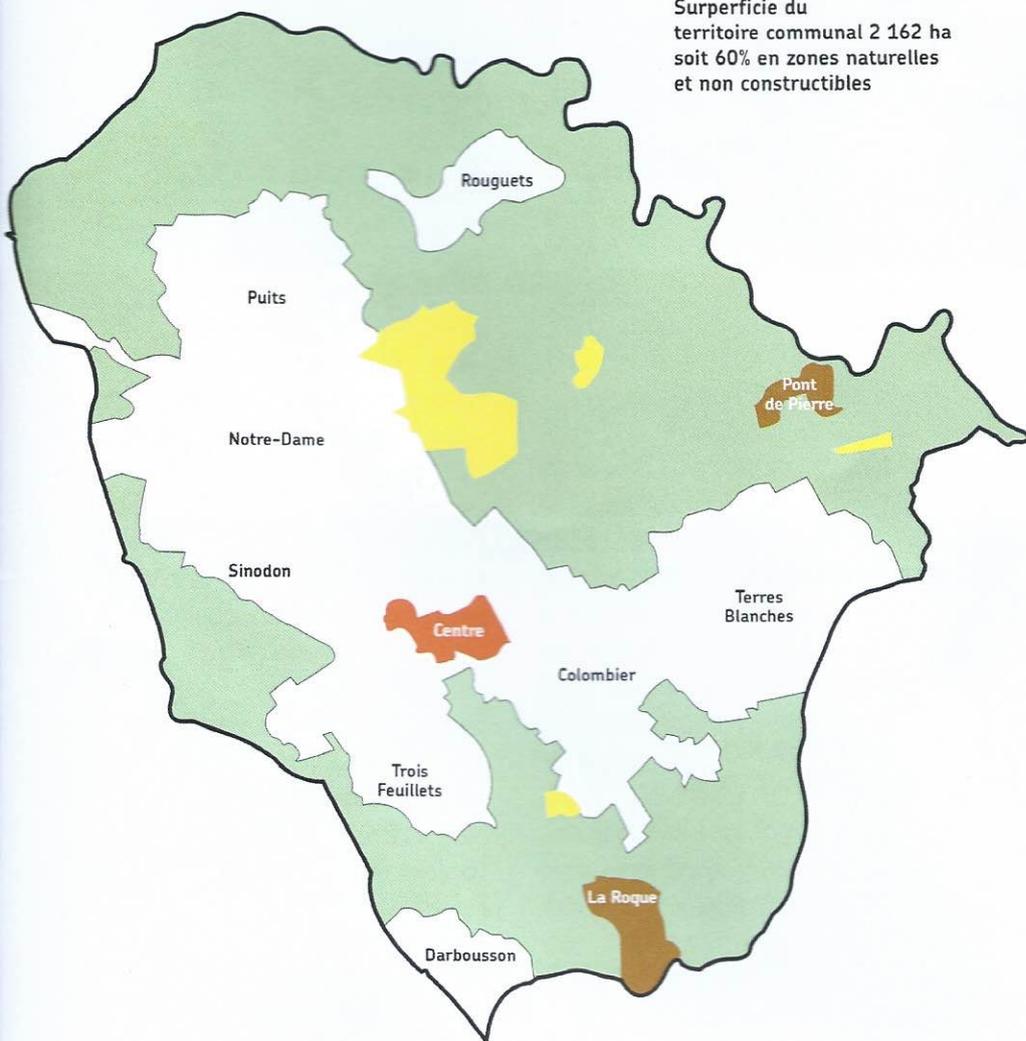
- Trop fortes les marges de recul des bâtiments par rapport aux limites séparatives ;
- Trop faibles les emprises au sol ;
- Trop important le pourcentage (80%) de protection des espaces verts.

En clair, ce recours ne met pas en évidence le caractère illégal du P.L.U. mais lui reproche son manque de densification des zones constructibles.

Un reproche qui s'inscrit à l'exact contraire de ce que souhaitent les Roquefortois qui l'ont d'ailleurs massivement fait savoir lors de l'enquête publique.

- Zones naturelles (1 233 ha)
- Zones agricoles (52 ha)
- Zones constructibles (877 ha)

Superficie du territoire communal 2 162 ha soit 60% en zones naturelles et non constructibles



- Rappel -

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de 1986 autorisait :

- 994 hectares (sur les 2162 que compte le territoire communal) de zones constructibles immédiatement ou à terme,
- 1168 hectares de zones naturelles.

- Les nouvelles règles -

Beaucoup moins de zones constructibles grâce aux mesures précisées dans le PLU de 2017.

En effet :

- 877 hectares de zones constructibles immédiatement ou à terme, **soit 200 hectares de moins qu'auparavant,**
- 1233 hectares de zones naturelles contre 1168 auparavant, **soit 65 hectares d'espaces naturels en plus,**
- La mise en zone agricole de 52 hectares.

On le voit, la municipalité affirme réglementairement sa volonté de préserver la qualité de notre environnement et répond ainsi également aux attentes des Roquefortois.



Une bonne nouvelle ne vient jamais seule. L'ASR Foot, qui vient, grâce à ses partenaires, de se doter d'un panneau lumineux d'affichage des scores, a été récemment sollicitée par l'OGC Nice pour un partenariat profitable à l'ensemble du club.

Une convention, signée le 2 mars dernier, va permettre d'offrir aux éducateurs des stages de perfectionnement avec l'encadrement technique du club niçois, des échanges de joueurs et une détection des jeunes talents qui pourront suivre des

stages mis en place pour l'OGC Nice. Ce partenariat s'est déjà concrétisé par l'organisation de l'opération "Village de l'OGC Nice" qui s'est tenue le 17 avril dernier sur le parking des écoles en présence de joueurs professionnels.

Autre bonne nouvelle : l'été prochain permettra la réfection complète de la pelouse synthétique tant attendue par les quelque 300 licenciés d'un club roquefortois en pleine forme grâce à Xavier Richard, président, et Jérôme Albin, vice-président.



VOUS AUSSI REJOIGNEZ LES ATELIERS DE REFLEXION

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA SUITE DE LA CONCERTATION SUR LE DEVENIR DE LA COMMUNE A L'HORIZON 2030.

2^{EME} SESSION DES ATELIERS THEMATIQUES "AMENAGEMENT ET VIE SOCIALE"

A partir de 9h30 – Espace Charvet

Samedi 27 avril pour les quartiers Le Centre, Les Trois Feuilletts-Sinodon

Samedi 11 mai pour les quartiers Notre-Dame et Le Puits

Samedi 18 mai pour les quartiers Le Colombier et Les Terres Blanches

La concertation se poursuit – jusqu'au 19 mai – également sur le site de la commune :

www.ville-roquefort-les-pins.fr

où vous pourrez compléter de vos contributions et suggestions le questionnaire en ligne et télécharger le diagnostic (Etat des lieux et perspectives)

